Réseau de transport d'électricité

Projet de trame-type de Convention d'exploitation – conduite en période d'essais

Frédéric ROY

Commission Accès au Réseau
27 mars 2013

SOMMAIRE

01. Contexte et objectifs

02. La convention d'exploitation pour essais dans le processus de raccordement

03. Contenu et fonction de la convention d'exploitation pour essais

04. Points en cours d'instruction

1. Contexte et objectifs

Aspects réglementaires :

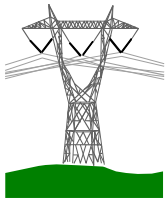
Les prescriptions techniques de conception et de fonctionnement pour le raccordement au réseau public de transport d'électricité fixées dans le décret et l'arrêté du 23 avril 2008.

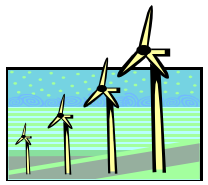
Etat des lieux de la documentation technique de référence :

- Une trame-type Convention d'Exploitation Conduite concertée et applicable depuis janvier 2010.
- Une trame-type de Convention d'Exploitation en période d'essais en cours de concertation sur la base du travail initié au sein d'un GT restreint.

⇒ Échéance : 2nd trimestre 2013

2. La convention d'exploitation en période d'essais dans le processus de raccordement





Demande de raccordement

Accord de la PTF

Mise sous tension jeu de barres producteur

Couplage de l'installation de production

ARD

PTF

Etudes détaillées et procédures administratives

Travaux

Essais de l'installation

CART

Convention de raccordement

Convention Engagements de performances

Convention d'exploitation en période d'essais

Convention d'exploitation *« définitive »*

Réseau de transport d'électricité

3. Contenu et fonction de la convention d'exploitation en périodes d'essais

Document technique pour gérer les relations d'exploitation/conduite à l'interface RPT / installation de production durant la période d'essais et qui précise :

- Limites de propriétés / d'exploitation / conduite
- Acteurs
- La gestion des accès / la sécurité

Différences par rapport à la convention d'exploitation/conduite « définitive » sur :

- Le programme d'essais
- Les services système
- Le Système d'Alerte et de Sauvegarde (SAS)

4. Points en cours d'instruction

1. Durée de la convention en période d'essais tenant compte :

- Des essais du Producteur
- Des essais RTE selon le cahier des charges des capacités constructives
- De la nature du groupe de production

2. Traitement des mises en services partielles - Problématique :

- Raccordement de plusieurs parcs ENR à des instants différents
- Incertitude sur la puissance définitive de l'installation : fonction des autorisations administratives obtenues par le producteur
- Les essais RTE (CdC Capacités Constructives) nécessitent la participation de tous les groupes pour être validés et donner l'Accès au Réseau Définitif à l'installation